

## RAPPORT DU MAIRE

### FAITS SAILLANTS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR 2022

Le rapport du vérificateur externe a été déposé pour l'année 2022. Il mentionne que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Beauport.

Le rapport financier 2022 déposé présente des revenus (activités de fonctionnement) de 19,1 M\$, soit une hausse de 4,4 % par rapport à 2021. En excluant les charges d'amortissement, les dépenses se sont élevées à 14,4 M\$, en hausse de 14 %.

En tenant compte des affectations, l'année 2022 s'est terminée avec un surplus de 2 M\$ comparativement à 3,1 M\$ en 2021. Le surplus accumulé de la Municipalité se chiffre maintenant à 3,5 M\$.

Bien que les prévisions laissent envisager un ralentissement du marché immobilier, encore une fois, en 2022, les revenus provenant des taxes de mutation ont largement dépassé les prévisions budgétaires. En effet, l'important surplus provenant des activités de fonctionnement provient majoritairement de la performance des ventes immobilières sur le territoire de la municipalité, dépassant amplement le budget initial. Plusieurs éléments conjoncturels viennent expliquer le surplus dégagé, dont les principaux sont :

- 1- Taxes de mutation + 800 000 \$
- 2- Redressement comptable de la ristourne pour la collecte sélective + 275 000 \$
- 3- Taxes foncières diverses + 180 000 \$
- 4- Gains sur disposition de terrains + 90 000 \$
- 5- Diminution d'une combinaison de plusieurs dépenses -250 000 \$

Au niveau de la dette à long terme, celle-ci s'élève à 38,6 M\$, en hausse de près de 2,5 M\$ par rapport à 2021. Durant l'année 2022, certains financements de projets en cours des années passées ont été effectués, si bien qu'au 31 décembre 2022, la plupart des projets des années antérieures ont été fermés et financés.

Dans le calcul de la dette totale, il faut considérer la part payable par les résidents des secteurs qui ont bénéficié de la construction des réseaux d'aqueduc et d'égouts, et des subventions à recevoir pour payer la dette. En déduisant les dettes subventionnées, la dette à long terme se situe à 35 M\$ (32 M\$ en 2021). En 2022, 69 % de la charge de la dette a été assumée par l'ensemble des contribuables, 22 % par une partie des contribuables en taxe de secteur et 9 % par le Gouvernement du Québec.

En terminant, l'évaluation foncière au 31 décembre 2022 s'élève maintenant à 1 618 M\$, soit une hausse de 45 M\$ par rapport à celle de 2021. La variation est attribuable majoritairement par la construction de nouvelles constructions à la suite de l'émission de divers permis.